

Ambr

PRESENCE

No 23

Informations du Stalag XX B.

Septembre 1943



LE THEATRE AU STALAG XX B

H° P 1085 R₃

EDITORIAL

Ce numéro est plus spécialement consacré au théâtre, ce théâtre auquel nous devons tant.

Les premiers brouillards d'automne sont apparus; dans cette région à climat sans transition, l'hiver, le quatrième de notre captivité, ne tardera pas à commencer effectivement.

Reportons-nous trois ans en arrière. C'est à peu près à cette époque-ci que les premiers essais de théâtre, ô bien timides, s'ébauchèrent. Dans des séances improvisées le soir ou le dimanche dans les chambrées, les camarades les mieux doués commençaient à se mettre en évidence. Des scènes de fortune furent parfois montées. Puis, où cela était possible, des essais plus sérieux furent tentés. Des artistes amateurs dans le civil, conseillés par des professionnels (où il y avait de ceux-ci), commencèrent à mettre les premières revues sur pied. Le succès fut immense.

Cette époque héroïque mérite d'être rappelée. Qui ne se souvient des premiers costumes taillés dans les vieilles couvertures ou les vieilles capotes (quand la permission était obtenue), et à défaut simplement de papier, des rares vêtements civils râpés qui paraissaient plusieurs fois dans la même pièce sur des personnages différents. Dans une revue, un chapeau melon historique ne quitta pas la scène, pour ainsi dire, passant de sur le chef d'un sortant sur celui d'un entrant.

Combien nous devons à ce théâtre du début ! Au moment où nous n'étions pas organisés, où les livres et par conséquent les textes manquaient, où les instruments de musique se bornaient parfois à une trompette ou un accordéon, des camarades dont le dévouement est au-dessus de tout éloge nous mirent sur pied des spectacles dont le souvenir est encore présent en nos mémoires. Des talents professionnels s'affirmèrent, des amateurs jusque là ignorés s'illustrèrent brillamment. On alla jusqu'à éduquer des joueurs d'harmonicas et à monter avec eux des orchestres dont les auditions furent surprenantes.

Maintenant, chaque Stalag, chaque grand kommando a sa troupe théâtrale et son orchestre. Des revues, opérettes, comédies et tragédies de tout genre ont été jouées, par des artistes éprouvés par trois ans de pratique, sur des scènes munies de tous les agencements ordinaires: fosses pour les musiciens, projecteurs, hauts-parleurs, etc...

Mais comment ne pas revenir en arrière et penser à l'époque où une poignée de fanatiques livrés à leurs propres moyens, ne disposant pratiquement de rien, s'acharna avec un dévouement inlassable à offrir à notre détresse le délassement de spectacles à la française, avec la verve et l'esprit de chez nous. Leur dire merci serait trop peu leur témoigner notre reconnaissance: les applaudissements qui les saluent, pour ceux qui restent, à chaque apparition sur les scènes qu'ils ont fait aimer leur vont davantage au coeur.

PRESENCE.

INFORMATIONS

CORRESPONDANCE : Discrétion : Il a été signalé dans le numéro d'Août qu'il était prudent de réfléchir avant d'écrire et de ne pas mettre tout ce qui passe par la tête.

Malgré cela, il en est toujours d'entre vous qui persistent dans leur correspondance à aborder certains sujets ou à écrire certaines phrases qui ne peuvent que leur attirer des désagréments dont le moindre est la mise au panier de la lettre incriminée, sans préjudice d'une peine disciplinaire, et dont le pire pourrait être l'envoi pour quelques mois à Graudenz.

Souvenez-vous que vos réactions devant les événements peuvent ne pas être partagées par ceux qui sont chargés d'examiner votre correspondance. Evitez donc de vous laisser entraîner à des imprudences et sachez retenir votre plume comme votre langue.

Correspondance avec l'homme de Confiance : Sauf pour des cas absolument spéciaux, évitez de m'écrire directement et passez par l'intermédiaire de l'homme de confiance de votre kommando. Cela lui permet de condenser plusieurs questions sur une même lettre, réduit la correspondance, et allège d'autant nos services.

CONSEIL DE GUERRE : Je suis avisé par la Kommandantur qu'à l'avenir les p. g. français et belges en prévention de conseil de guerre seront mis en présence de leur avocat la veille du jugement. Celui-ci pourra ainsi rassembler les éléments de défense et préparer sa plaidoirie du lendemain en toute connaissance de cause.

Je serai d'ailleurs tenu au courant de la procédure et serai admis à assister à l'audience.

UN BEAU GESTE : Il y a quelque temps, un kommando spécial, qui rassemble des camarades soumis à une surveillance plus stricte que pour la généralité des p. g. français, a été formé. Ayant appris que de nombreux sortants de Graudenz y avaient été dirigés, dont certains presque immédiatement après la fin de leur peine, des camarades d'un grand kdo de Danzig ont pris l'initiative de faire une collecte qui rapporta environ quatre cents kilos de vivres, lesquels

furent les bienvenus auprès de nos compatriotes auxquels ils fournissent un appoint nécessaire.

Je signalerai que ce même kdo nous retourne à chaque distribution Pétain une caisse de biscuits pour les sortants de Graudenz.

Ceci méritait d'être signalé. Je joins mes remerciements à ceux des bénéficiaires et félicite nos camarades de ce geste de solidarité.

ORIGINAIRES de l'ARDECHE : Le Délégué de la Croix-Rouge de l'Ardèche nous demande de lui communiquer les noms des prisonniers **nécessiteux** originaires de ce département et qui ne seraient pas encore connus de lui.

S'il est encore des camarades qui ne reçoivent pas le colis mensuel du Comité, ils voudront bien se faire connaître à leur homme de confiance, en indiquant leur adresse au 1. Septembre 1939. Joindre une étiquette colis afin que nous puissions recommander l'intéressé.

OBJETS DE VALEUR — RENTRANTS DE GRAUDENZ :

Les hommes de confiance voudront bien adresser sur liste séparée dans leur courrier la liste des hommes venant de Graudenz et n'ayant pas récupéré leurs objets de valeur. Modèle :

Noms	Prénoms	Mle	Nomenclature des objets	Somme remise

Ces états serviront à de nouvelles démarches par les services de la Verwaltung.

REPARATION de MONTRES : Le camarade qui a confié sa montre voilà 2 mois à l'horloger du camp de Willenberg pour la pose d'un verre est prié de se faire connaître et de donner le signalement : forme, marque du cadran et nature du bracelet.

ACTIVITE INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE : La direction du service des p. g. nous demande de lui faire connaître :

1^o) la liste des camarades écrivains (romanciers, auteurs dramatiques, poètes, compositeurs de musique, savants, historiens, etc...) en mentionnant pour chacun d'eux le nom et, avec tous les détails estimés utiles, la nature des ouvrages ou travaux commencés, poursuivis ou achevés en captivité.

2^o) une liste semblable des camarades artistes (peintres, sculpteurs, graveurs, etc...) et de leurs oeuvres.

Les intéressés voudront bien se faire connaître le plus tôt possible par l'intermédiaire de leur h. d. c. afin que nous fournissions ces renseignements.

Gérard Jannet.

POUR LES TRANSFORMES :

AGRICULTURE et ALIMENTATION : Les p. g. transformés travaillant dans ces branches ont maintenant un délégué dont voici l'adresse :

Mr Marcel CORDIER
Französischer Betreuer beim
Reichsnährstand
Landesbauernschaft
DANZIG (W. P.)

et auquel ils sont priés de se faire connaître. Ils voudront bien également communiquer cette adresse aux jeunes civils français de leur voisinage.

COLIS INDIVIDUELS. Au sujet des colis individuels expédiés aux PG transformés, la mission Scapini nous a adressé une lettre que nous reproduisons ci-dessous intégralement :

„ Pour vous permettre de répondre à la question qui peut vous être posée au sujet des vivres, je vous informe que le bénéfice du colis individuel sera maintenu aux prisonniers transformés en travailleurs civils, à l'aide de moyens dont dispose la Direction des Prisonniers de Guerre et dans les conditions analogues à celles pratiquées pour les prisonniers en captivité. ”

„ Tant que les prisonniers transformés enverront des étiquettes, des Comités d'Assistance locaux fourniront des denrées aux familles dans les mêmes conditions qu'auparavant. Quand les prisonniers transformés n'enverront plus d'étiquettes, des colis seront expédiés mensuellement par les oeuvres chargées des envois aux prisonniers suivant les mêmes conditions que précédemment, sauf concernant les modalités d'expédition. ”

„ Les nécessiteux seront à la charge des Comités locaux sans différence avec les autres prisonniers. ”

„ Toutes les initiatives prises, tant par les camps que par les Hommes de confiance deviennent donc sans objet. Il est, toutefois, à conseiller aux familles de se munir d'une lettre récente du prisonnier pour se présenter au Comité local d'assistance afin de prouver la présence du parent en Allemagne. ”

(s.) le Chef de la Délégation.

POUR UNE EXPOSITION ARTISANALE

Jusqu'à présent, les manifestations artistiques du Stalag XX B n'ont mis à contribution qu'une élite, soit en théâtre, soit en peinture. En organisant une exposition artisanale, notre but est de révéler, de mettre en lumière l'activité d'une masse d'artisans, d'ouvriers, voire même d'amateurs. En plus de l'intérêt qu'elle offre aux curieux, ne s'impose-t-elle pas comme une mise au point après ces trois années de captivité ? Une exposition est en effet un témoignage. Témoi-

gnage des qualités qui font la valeur du travail français, je veux dire : beauté, sens de l'équilibre et de la juste proportion, esprit critique et fini de l'oeuvre, qualités qui, jusqu'alors, lui ont assuré une maîtrise incontestée.

Le concours est ouvert à tous les camarades des kommandos. Elle aura lieu à Noël, au camp de Willenberg. Il faut donc que vos envois nous parviennent avant le 20 Décembre, adressés à l'homme de Confiance du Stalag XX B.

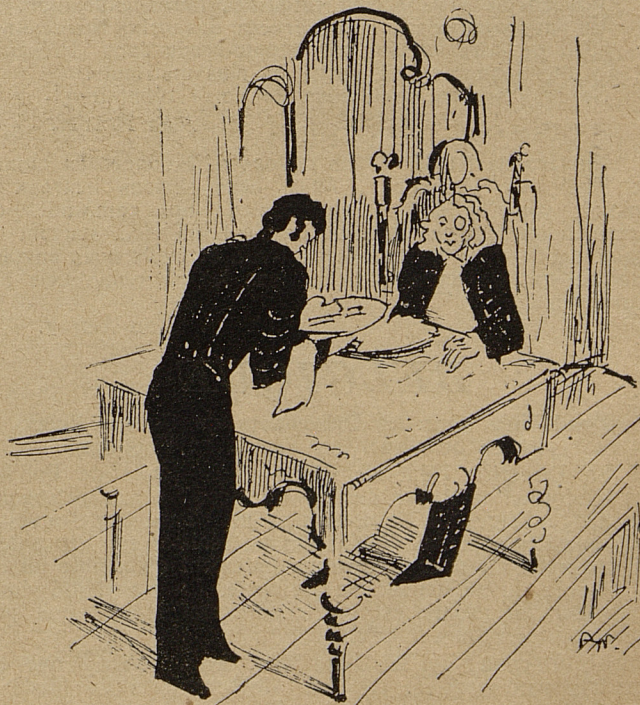
Un vaste domaine est offert à vos efforts. Tout ce qui intéresse le groupement humain : maquettes de villages, maisons d'habitation, fermes. Plans d'ameublement, dessins ou maquettes de décoration d'intérieurs. Moyens de transport : modèles réduits de bateaux, avions, anciens ou nouveaux modèles, prototypes. Industrie du bois et du fer. Arts d'agrément : maquettes de théâtre, livre, vannerie, modelage, musique, bijouterie, art religieux, etc... auxquels se joindront les bricolages de toute nature.

La matière ? Tout ce dont vous pouvez disposer en bois, métal, os, cuir, etc... Une seule limite : le poids et la taille des travaux ; aucune à l'imagination.

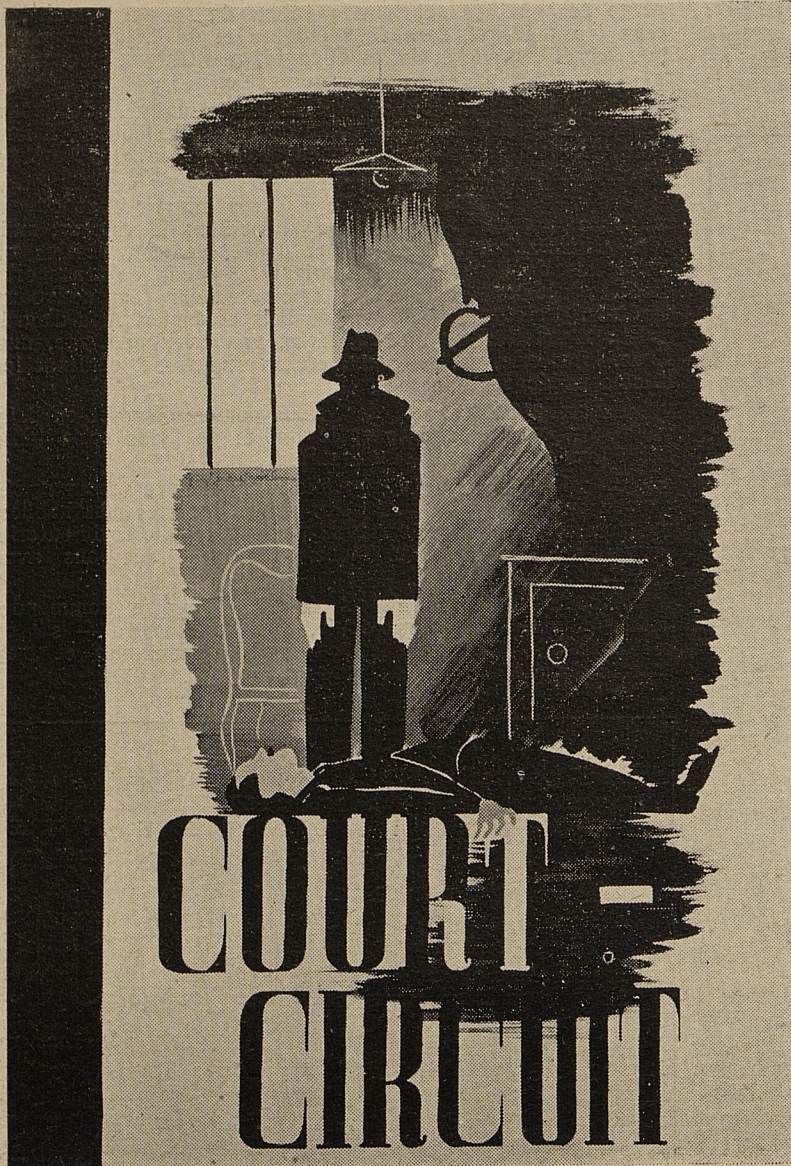
En principe, limitez vos envois à une oeuvre accompagnée ou non de dessins, ou de dessins seuls. Pour les plus habiles, ou ceux dont le genre de travail permet, comme en bijouterie, l'envoi de plusieurs spécimens, nous les recevrons avec plaisir.

Accompagnez vos envois du N^o de votre kommando, nom, prénom, numéro matricule, titre de l'oeuvre — s'il en est besoin — et, pour les ouvrages démontables et trop compliqués, un schéma de montage.

L' A P O M
VOUS PRESENTE
RUY BLAS 38



PIECE EN QUATRE ACTES
D'APRES JEAN DE BUS, FÉKETE



Vos envois vous seront retournés après exposition.
Un jury appréciera et décernera des prix. Nous aurons le plaisir de faire paraître un compte-rendu dans "Présence" et d'y mentionner spécialement les plus méritants.
Ne restons pas en-dessous de notre réputation !

Jean Brasier.

Numéro de NOEL : Nous devons déjà songer au numéro de Noël de "Présence". Aussi nous serions heureux de pouvoir compter sur le concours de nos camarades des Kommandos. Que les artistes, dessinateurs etc... songent dès maintenant à leur journal de captivité et qu'ils nous envoient quelques-uns de leurs travaux, nous les en remercions tous par avance.

Jean Aufray.

BELGIQUE

Possibilités pour les Prisonniers de Guerre Belges de se constituer un Pécule en Belgique

La Direction Générale de la Croix-Rouge de Belgique nous informe, qu'il est dorénavant possible aux prisonniers de guerre belges, de se constituer un pécule par l'envoi en Belgique des économies qu'ils ont pu réaliser sur leur salaire de captivité. Ce pécule est immédiatement disponible lors de la rentrée du prisonnier en Belgique. La possibilité de se constituer un pécule est particulièrement intéressante pour nos camarades sans famille.

Le prisonnier qui le désire peut, comme pour l'envoi des mandats aux familles, effectuer des transferts de fonds en faveur d'un **compte personnel**, soit :

- dans une banque de son choix;
- à la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite (livret d'épargne).

Toutes correspondances relatives à l'ouverture de tels comptes doivent être **exclusivement** adressées à la Croix-Rouge de Belgique par l'intermédiaire de l'Homme de Confiance du Stalag. Le service "Transferts de Fonds Prisonniers", 85, Chaussée de Vleurgat à Bruxelles, se tient à notre disposition pour l'ouverture du compte en banque ou du livret de Caisse d'Épargne. Toutes correspondances ultérieures relatives au **fonctionnement** du compte, seront à échanger **directement** entre le prisonnier et l'organisme choisi par lui.

Si-dessous les caractéristiques du compte en Banque et du livret de Caisse d'Épargne :

I) COMPTE EN BANQUE :

- **Intérêts :** néant.
- **Alimentation du compte :** par transferts effectués par le prisonnier. En outre, tous les paiements qui seraient dus au prisonnier par l'une ou l'autre personne résidant en Belgique, peuvent être versés à un tel compte.
- **Disponibilité :** immédiate, au retour du prisonnier. Le prisonnier peut, pendant sa captivité ou lors de son retour, donner des instructions à la banque d'avoir à effectuer tel ou tel paiement à une personne résidant en Belgique.
- **Formalités d'ouverture :** demande d'ouverture de compte à adresser par le prisonnier à la Banque qu'il a choisie. Le numéro de compte sera fourni par la Banque lors de l'envoi des documents relatifs à l'ouverture du compte — le prisonnier doit attendre de connaître ce numéro pour effectuer son premier envoi de fonds.

Si le prisonnier n'a pas de préférence, la Croix-Rouge peut directement faire ouvrir un compte auprès d'une banque de son choix (sans garantie ni responsabilité).

- **Libellé des transferts :** en faveur de :
Banque (indication de la Banque)
pour compte n°
de (nom du prisonnier).

II) LIVRET DE CAISSE D'ÉPARGNE :

- **Intérêts :** 3% jusqu'à 20.000 frs, 1,5% jusqu'à 100.000 frs.
- **Alimentation du compte :** par transferts effectués par le prisonnier. Tous paiements qui seraient dus aux prisonniers par l'une ou l'autre personne résidant en Belgique, peuvent être versés à son livret de Caisse d'Épargne. De tels versements doivent être effectués au compte chèques postaux n° 9400 "Caisse d'Épargne, à liquider" avec l'indication :
Somme à verser au livret n° . . . de Mr

- **Disponibilité :** au retour du prisonnier — remboursement immédiat jusqu'à 2.000 francs, le solde éventuel dans la huitaine — en sa faveur uniquement.

Pour le remboursement le prisonnier devra s'adresser au service "Liquidation Épargne", de la Caisse d'Épargne et de Retraite, rue Fossé-aux-Loups à Bruxelles.

- **Formalités d'ouverture :** demander au service "Transferts Fonds Prisonniers" l'ouverture d'un livret auprès de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite. Indiquer : orthographe exacte du nom — tous les prénoms — lieu et date de naissance. La Croix-Rouge de Belgique s'occupera de l'ouverture du livret et en communiquera le numéro au prisonnier.
- **Libellé des transferts :** en faveur du C.C.P. 9400 "Caisse d'Épargne, à liquider" — pour le livret n°
série . . . de Monsieur (nom du prisonnier)

Pour éviter toute correspondance inutile la Croix-Rouge nous fait remarquer que :

1) Pour certaines raisons techniques, l'Office des Chèques Postaux **ne peut accepter** l'ouverture de comptes au nom de prisonniers de guerre

2) La constitution d'un pécule au moyen des avances allouées par l'État Belge en faveur des prisonniers admis au régime du traitement (avances qui seraient à verser par l'État au compte en banque ou sur le livret de Caisse d'Épargne du prisonnier sans famille), **n'est pas possible**. La totalité de la somme revenant aux prisonniers qui n'ont pas désigné de bénéficiaire pour l'avance sur traitement, leur sera directement liquidée par l'État quelque temps après la rentrée en Belgique.

ADDITIF

Présence, Septembre 1943

MUTUELLE DU STALAG XX B

RAPPORT MENSUEL

AOÛT 1943

Fonds de Secours disponible au 31 Juillet	Fr. 382.885,60
Don de l'Oflag II B	10.400,—
Dons et cotisations du mois	65.046,—
Collectes "libérés" et "permissionnaires"	3.610,40
Remboursements sur avances	1.060,—
	<hr/>
	Fr. 463.002,—
Secours aux Familles nécessiteuses art. 1	Fr. 10.100,—
Allocations-décès art. 2	11.000,—
Secours exceptionnels art. 3	11.200,—
Achats d'appareils divers art. 4	200,—
	<hr/>
	Fr. 32.500,—
	<hr/>
Disponible au 31 Août	Fr. 430.502,—
Fonds de secours spécial "Graudenz"	
Disponible au 31 Juillet	Fr. 23.037,—
Dons du mois	23.952,—
	<hr/>
	Fr. 46.989,—
Secours distribués	6.400,—
	<hr/>
Disponible au 31 Août	Fr. 40.589,—
Total disponible au 31 Août : 471.091,—	
dont : Fr. 15.174,80 en caisse	
Fr. 27.523,80 en compte à la Verwaltung du Stalag	
Fr. 407.912,40 en compte au Commissariat Général	
Fr. 20.000,— en compte "Maison du Prisonnier"	
Fr. 480,— en compte "Yves Glotin - Bordeaux"	

ACTIVITE DU MOIS :

Demandes de secours : 47
Dossiers transmis pour enquête : 34
Secours immédiats prévus : Fr. 44.000,—
Résultats d'enquête parvenus : 10.

Enquêtes et Secours — Jamais relevé de trésorerie ne m'aura été aussi pénible à vous présenter, tant il correspond peu aux efforts tentés par votre bureau et par les camarades dévoués qui vous représentent à Paris.

Le mois dernier, je vous laissais espérer un accroissement très prochain de nos sorties de fonds en faveur des familles qui me sont recommandées. C'eût été un très grand bien ! Hélas ! je n'ai pu encore attribuer ce mois-ci que 38.900 Fr.

Il m'apparaît indispensable de vous exposer clairement notre situation.

En Septembre 1942, le Commissariat faisait paraître une "note sur le fonctionnement de l'organisme d'entraide créé au sein du Commissariat au reclassement des prisonniers de guerre rapatriés" il y était dit notamment :

"Avis de transfert. Le Commissariat fait le nécessaire pour obtenir en France soit du Secours National, soit de tout autre organisme financier, une avance de fonds égale au montant du transfert. Ce crédit est obtenu **en un mois** (alors que les fonds transférés mettent de quatre à six mois pour parvenir en France. L'argent est donc rapidement à la disposition du Commissariat.)"

"Listes et fiches. Le Commissariat fait procéder sur

"placés aux enquêtes nécessaires. Elles sont faites par les soins de ses Délégués qui ont dans toute la France les moyens d'investigations voulus..."

"**Ces enquêtes durent de deux à trois semaines.**"

"Il en résulte qu'au plus tard un mois après la réception à Paris de l'avis de transfert et des fiches, le Commissariat dispose en même temps :

"des fonds nécessaires à la répartition des secours,
"des résultats des enquêtes individuelles."

"Les fonds étant ainsi distribués, les comptes-rendus sont faits tant par le Centre d'Entr'aide local au Commissariat que par le Commissariat au camp, lequel est ainsi tenu **scrupuleusement** au courant de la façon dont ont été gérés et répartis les fonds à lui confiés."

En guise de conclusion la note précisait :

"Le mécanisme de l'oeuvre générale d'entraide qui est exposé plus haut peut paraître au premier examen un peu compliqué. Mais dans la pratique, il fonctionne **sans risques** et **sans longs délais.**"

"On peut en résumer l'efficacité en disant que :

"— un mois après réception à Paris par le Commissariat du simple avis de dépôt des fonds à la Zahlmeisterei du camp et des listes de familles à secourir, celles-ci reçoivent les secours auxquels une enquête sérieuse faite dans ce délai a montré qu'elles ont droit."

"— compte rendu est fait ensuite au camp de l'emploi des fonds recueillis et transférés."

Dès ce moment et à plusieurs reprises, nous avons insisté pour que les correspondances relatives aux enquêtes fassent l'objet d'un échange direct entre les Stalags et les Maisons du Prisonnier. Si, dans certains cas, et sur notre initiative, ces échanges ont donné de brillants résultats, la plupart des résultats d'enquête nous ont été transmis dans des délais allant de trois à six mois, par les organismes centraux. Fin Décembre, il existait 64 dossiers en suspens sur 77 enquêtes ouvertes en Septembre.

La situation n'était nullement désespérée, puisqu'après plusieurs rappels individuels près des organismes locaux, j'arrivais à compléter courant Août, 249 dossiers sur 260 ouverts jusque fin Mars. La montée en flèche de nos dépenses courant du mois d'Avril nous autorisait les plus justes espérances.

Entretiens, nous nous étions aperçus que nos listes de répartition de secours adressées aux organismes centraux n'avaient pas été distribuées dans les délais. La fondation de notre Centre d'Entr'aide nous a permis de régler très rapidement cette question épineuse et les secours prévus par nos listes établies depuis Novembre 1942 à fin Mars 1943 furent répartis courant Mai.

A la même époque, notre centre d'entraide nous donnait des instructions pour l'ouverture des enquêtes par ses soins. Il se chargerait de l'attribution du premier secours à la réception du résultat d'enquête. Pour cela, il eût été indispensible que notre secrétariat disposât de fonds. Ces fonds existent... mais malgré de vaines recherches, de vaines démarches, ils n'ont pas encore été versés au crédit de notre compte. Je vous précise donc que :

— deux virements de 9600 Fr. chacun, effectués en Octobre et Novembre 1942 par l'Oflag II B,

— deux virements de 10.400 Fr. chacun, effectués de Décembre 1492 à Mars 1943 par l'Oflag II B,

— un virement de 160.000 Fr. effectué par nous au Commissariat Général le 23 Février 1943,

n'ont pas encore été mis à la disposition de notre Secrétariat.

Nous sommes loin :

— de l'obtention d'un crédit en un mois sur simple avis de transfert,

— du délai de deux à trois semaines réclamé pour les enquêtes.

Voici longuement énoncés, les éclaircissements que je vous dois pour expliquer la modicité des secours attribués en Août 1943 et le nombre restreint des résultats d'enquête qui nous sont parvenus. Je sais cependant que notre camarade Gardel dispose d'une trentaine de résultats d'enquête et qu'il pourrait immédiatement aider les familles intéressées dès que les nouvelles démarches entreprises pour la récupération de nos fonds auront enfin abouties.

Je veux être persuadé que nos efforts ne seront pas vains et qu'à fin Septembre, j'aurai d'excellentes nouvelles à vous transmettre.

Fonds de Secours spécial "Graudenz" — J'ai encaissé ce mois la somme de Fr. 23.952,— provenant des kommandos ci-après : 379 — 289 — 29 — 424 — 383 — 341 — 334 — 21. Une somme de plus de 16.500 Fr. sera portée incessamment à notre crédit provenant des Kdos Bischofsberg — 370 — 869 28 — 195 et Oliva Akku-Werk, récemment transformé.

J'ai déjà pu disposer de plusieurs milliers de francs en faveur des familles des camarades des camps disciplinaires et je commence à recevoir les demandes de secours rédigées par les délégués de ces camps.

Echo de Kommandos — Les kommandos ci-après m'ont fait parvenir des dons à l'occasion de kermesse ou de séances théâtrales qui ont rencontré le plus grand succès : Danziger Werft : 50 RM. Fête du 14 Juillet
Kampenau : 66 RM.

Deutsche Werke — Gotenhafen : 112 RM. Kermesse du 4 Juillet

Willenberg : 119,40 RM. Séance théâtrale du 23 Août.

La Mutuelle au XX A — Vous trouverez ci-dessous un aperçu de l'activité des adhérents de ce Stalag. Voici le détail du premier versement reçu en Août et se rapportant aux cotisations de Juillet :

Don de MM. les Généraux du F. XI	Fr. 2.000,—
Cotisations du mois	11.260,—
Remboursement sur avances	780,—
Total	Fr. 14.040,—

La confiance que vous continuez à nous témoigner en toutes ces occasions nous fait un devoir de ne pas nous décourager devant les difficultés que je vous ai énumérées ci-dessus et auxquelles le bureau de la Mutuelle a déjà étudié les moyens de remédier.

Paul Saint Venant.

LA MUTUELLE DU XX A

A la fin d'Avril une petite partie du Stalag XX B débarquait sur les quais de la gare de Brahnau (XX A). Si l'adaptation fut difficile pour la plupart, elle se réalisa malgré tout par le savoir-faire et l'énergie des hommes de confiance qui surent pallier à bien des difficultés d'ordre matériel. Un des premiers points mis sur pied fut l'organisation de la Mutuelle du XX A rattachée à celle du XX B. Si jusqu'ici le pourcentage des cotisations ne fit que s'accroître au Stalag XX B, il s'avère actuellement au XX A comme au XX B, plus sujet aux fluctuations; aussi la tâche qui incombe aujourd'hui aux hommes de confiance est-elle rendue d'autant plus difficile que beaucoup de nos camarades passent périodiquement de l'état de P. G. à l'état civil.

Je sais que des règlements ultérieurs viendront statuer cet état de fait, mais il n'en reste pas moins vrai qu'il sera plus difficile d'atteindre nos camarades dispersés en camps de travail.

Malgré tout ce sera une raison de plus pour les hommes de confiance de faire comprendre à tous les P. G. sans aucune distinction leur devoir d'adhérer à la Mutuelle et aux anciens mutualistes devenus prisonniers transformés d'envisager dans un laps de temps plus ou moins court la continuation du versement de leur cotisation mensuelle suivant le mode qui sera autorisé. Ce geste éminemment social peut avoir et a déjà eu une répercussion profonde pour soulager la détresse de bien des familles françaises.

Je tiens à signaler ici ma respectueuse reconnaissance à Monsieur le Général MISSEREY, doyen des Généraux du Fort XI et à MM. les Généraux de ce fort. Ils ont tenu à s'inscrire comme membres bienfaiteurs de notre Mutuelle : "ce caractère de bienfaisance et de solidarité entre français" dont il me parle, puissions-nous le comprendre et le faire comprendre autour de nous.

Au nom du Président du Bureau, j'ai remercié Monsieur le Général de sa haute bienveillance. Qu'il veuille agréer ici le témoignage de notre gratitude et de notre respect.

Bernard du Crest.

Plus loin, perdu quelque part dans le port, c'est Deutsche Werke : dès longtemps on y a donné des représentations. Salle, fossé d'orchestre, scène, ont permis à la troupe du Kommando des réalisations qui ont remporté les plus grands succès à Gotenhafen.

Près de la gare, maintenant, c'est Kriegsmarinearsenal, à la salle spacieuse, aux grandes possibilités. On pouvait y rendre beaucoup ; on l'a fait, avec brio et continuité. La tradition parlait d'ailleurs : ne continuait-on pas deux autres "grandes scènes" disparues, celle de "La Mewa", et celle de "Schiffbauhalle", qui autrefois avaient fait parler d'elles...

Mais ne nous arrêtons pas : plus loin encore, derrière la côte, c'est Hexengrund. Comme à ses voisins, malgré le nombre relativement restreint de ses occupants, il lui fallait une scène. Il l'a obtenu, parce qu'il l'a voulu avec tenacité, sans se laisser décourager par les difficultés. "Audaces Fortuna juvat", pourrait-on dire ; ou encore : Il faut savoir profiter des circonstances... Une preuve de plus de cette vérité que nous avons apprise à connaître... et à appliquer.

Quittons maintenant le bord de la mer : passons à Elbing. Bien souvent, vous avez pu lire dans Présence le compte-rendu des séances théâtrales du Kdo 9 : Elbing Schichau. Les spectacles les plus variés y ont été donnés, toujours avec le même succès. Malheureusement, la scène du Kdo 9 n'est plus, depuis peu, qu'un souvenir... Sic transit... Mais ce souvenir vivra dans la mémoire de tous ceux qui ont pu y assister à une représentation, et peut-être, il ne faut douter de rien, reverrons-nous un jour dans ce Kommando quelque chose des grands spectacles d'autrefois.

À Elbing Bussing aussi, où des représentations furent données, nous ne pouvons qu'évoquer le passé, un passé qui nous a montré qu'avec de faibles moyens matériels, on peut cependant faire de bonnes choses.

Quittons Elbing : revenons à Marienburg : les prisonniers du Camp de la Nogat ont su profiter de l'absence des saisonniers de la "Zucker Fabrik", pour monter une scène dans une salle momentanément vide. Les spectateurs s'y sont succédé à un rythme rapide. Mais "Nogat-Folie" va "jouer relâche", maintenant, car la "saison" va commencer, cette fameuse saison où il ne s'agit plus de comédies ! Souhaitons à cette dernière venue des scènes du XX B de n'avoir pas à rouvrir ses portes !

Pour être complet, à côté des scènes permanentes, je devrais mentionner toutes les représentations données dans les "petits Kommandos". Il faudrait en citer trop. Là encore, comme dans les Kommandos plus importants, on a su avec habileté organiser des spectacles, d'autant plus appréciés qu'ils étaient moins fréquents !

C'est tout ? Non, pas encore... Car on ne peut parler de nos scènes théâtrales sans parler des orchestres qui y apportent un concours si actif. Là encore, que de progrès depuis les premiers orchestres d'harmonicas... Les instruments sont venus — pas tout seuls, — les compétences se sont unies ; et sous la baguette d'un chef qui ne ménageait pas les reprises et les répétitions, des orchestres peu à peu ont pris corps et se sont imposés dans toutes les représentations. Que d'opérettes montées avec leur concours, que d'intermèdes donnés par eux, et qui savaient entraîner, réjouir, faire chanter... Oui, ils ont droit à une place d'honneur dans une nomenclature de nos théâtres de prisonniers !

Ce tour d'horizon, trop rapide, nous laisse entrevoir la place importante prise par le théâtre dans nos camps de prisonniers. Une quinzaine de troupes permanentes pour 6.000 prisonniers permettent aux deux tiers d'entre eux d'assister à des représentations données sur "leur" théâtre, sans compter celles des autres Kommandos voisins auxquelles ils peuvent se rendre.

Mais je ne veux pas insister seulement sur cette réalisation matérielle, due à l'activité tenace des prisonniers et à la bienveillante compréhension des autorités allemandes ; je voudrais encore mettre tout particulièrement l'accent sur le côté moral de ces résultats. (Non, rassurez-vous, ce n'est pas un sermon !) Que nous montrent-ils, en effet ? D'une part, une somme immense de bonne volonté, d'autre part une continuité dans l'effort qui mérite d'être citée.

Ceux d'entre vous qui se contentent d'assister à une représentation quelconque ne se doute pas, en effet, du nombre de concours nécessaires à la mise sur pied d'une pièce, quelle qu'elle soit... Ce sont les auteurs qui ont écrit les pièces — combien ont été jouées, au Stalag XX B, et de tout genre, qui ont été écrites par nos camarades, et qui ont remporté, à juste titre, de grands succès, que ce soit à Marienburg, à Danzig, à Gotenhafen ou à Elbing. Mais avons-nous réalisé toujours l'effort qu'ont dû réaliser ceux qui les écrivaient ?

Puis ce sont les acteurs, les "professionnels" à leur aise sur les planches, les "amateurs" plus ou moins novices au début, mais qui se mettaient rapidement au pas. Leur tâche est difficile souvent. Car il ne s'agit pas de réciter un rôle ; il faut le comprendre, le vivre pour le rendre. Et la recherche de la perfection qui permettra aux spectateurs de vibrer profondément à la peinture de tel caractère ou de tel sentiment exige un effort intelligent et soutenu.

Ensuite, ce sont tous ceux qui contribuent à l'aménagement de la scène et des costumes : les peintres de décors, les machinistes, les électriciens, les décorateurs, les accessoires, les grimeurs, les tailleurs, que sais-je ! Tous ceux qu'on ne nomme pas, qu'on ne voit pas, comme le souffleur dans son trou, mais sans lesquels une pièce ne peut être montée. Et les soucis du régisseur, les démarches faites pour se procurer le minimum indispensable en papiers, en couleurs, en vêtements... Et les répétitions de l'orchestre, les heures passées à étudier, à répéter, à reprendre... Que d'éléments auxquels on ne songe pas, et qui viennent en jeu, nécessairement. Et il faut garder sa bonne humeur, malgré les obstacles rencontrés, il faut maintenir la bonne entente entre tous malgré les différences de caractères...

Tout cela pour les autres, pour que les spectateurs aient quelques instants de loisir, quelques heures pendant lesquelles ils oublieront leur situation, et au sortir desquelles ils reprendront leur vie prisonnière avec plus de bonne humeur. N'est-il pas vrai de dire que la fatigue que toute une troupe s'est imposée pour monter un spectacle allège la lassitude de ceux qui y assistent ?

C'est de cela surtout que je veux, en terminant ces quelques lignes écrites à bâtons rompus, remercier tous ceux d'entre vous qui "travaillent", en plus de leur labeur quotidien, dans les troupes théâtrales. Ils savent déjà que leur action n'est pas inutile, et les succès qu'ils ont remportés leur ont montré qu'ils avaient atteint leur but de distraire leurs camarades. Mais je voudrais aujourd'hui qu'ils trouvent ici autre chose que la constatation d'un succès, et qu'ils sachent qu'au delà de leur jeu sur la scène et de la distraction momentanée qu'ils nous procuraient, nous avons voulu aller plus loin, et recevoir une leçon de persévérance dans l'effort et d'union dans le désir d'être utiles.

Puissions-nous tous aussi, dans la vie, savoir persévérer et vouloir être utiles...

Marcel Boutry.

Nous remercions Monsieur le Capitaine FATTER de l'amabilité avec laquelle il a mis à notre disposition ses collections de programmes des divers Kommandos du Stalag, pour la composition du présent numéro. —

"Présence".

COURRIER DES SCENES

CAMP de WILLENBERG

Le GAW vient de donner l'opérette de Delance "Rien qu'un baiser", déjà connue avant-guerre et qui fut jouée au Pigalle en mai 1943, peu après la libération de l'auteur.

Une excellente mise en scène donna toute l'allure désinvolte qui convient à l'ouvrage et le met en valeur.

Succès dus d'abord aux acteurs qui ont prouvé leur capacité en rendant le spectacle plaisant. Premiers rôles et figurants se sont donnés entièrement. Succès dus également à la recherche minutieuse des accessoires de toutes sortes et des décors, celui du 3ème acte particulièrement réussi.

La musique de Eisemann, allègrement interprétée par l'orchestre Cotteret, agrmente cette opérette genre éminemment français, fort apprécié du public de Willenberg.

Les représentations eurent lieu au camp les 31-7, 1-8, 2-8, 22 et 24-8. Le dimanche 29 août une séance supplémentaire égaya l'hospital.

J.P. Charrière.

Kommando 55 — MARINE BAUAMT.

4 Septembre 1943, 20 Heures, le bar "TINO" ouvre ses portes, la foule des grands jours se précipite dans une salle artistiquement décorée et fleurie. Sur la nouvelle scène, TINO reçoit ses invités, et le programme de musique et de chan-



sons se déroule tandis que dans la salle se fait une grande consommation de bière servie par une accorte servante et par des garçons en veste blanche. Pour la plus grande joie de tous TINO assure la "mise en boîte" de quelques camarades et tout le monde d'en rire à gorge déployée, y compris les intéressés.

Kommando 38 — SCHICHAU ELBING.

Là transformation de plus des deux tiers de nos camarades en travailleurs civils, porta un coup très rude aux activités et à l'unité de notre kommando: préjudice matériel dû à la perte d'un nombre important d'éléments actifs, préjudice moral causé par le désarroi dans lequel nous plongea la séparation.

Pourtant sous l'impulsion et grâce au dynamisme de notre camarade et homme de confiance Devies, le kommando, bien que plus restreint semble devoir retrouver son unité et le désir de poursuivre ses activités. Des camarades nouveaux se révèlent, prêts à s'amuser en distrayant les autres. Et le kommando 9 devenu kommando 38 vient de prouver par l'excellente tenue de deux petites fêtes de plein air, qu'il est encore bien vivant.

Une première séance en Juillet nous replace dans l'atmosphère de nos kermesses de village. Entre les baraques tendues de guirlandes, se dressent les installations foraines: tir aux fléchettes, jeux des têtes à massacre et des boîtes de conserve, pêche à la bouteille. Des jeux collectifs entretiennent un intérêt constant: course en brouette, "Baptême des Tropiques", "Habillage du jour de la classe", "Si tu bois tu perds", jeu des ciseaux, etc... Un numéro de cirque dû à un camarade d'un

kommando voisin apporte une note acrobatique appréciée. La musique ne faiblit pas, l'animation demeure toujours aussi grande; chacun s'intéresse ou s'amuse de bon coeur. Pour terminer, une loterie particulièrement riche, due à la générosité de tous, permet de récompenser participants et gagnants de tous les concours.

Alors chacun va au repos, où le coeur moins lourd, plus d'un camarade parmi nous évoquera sans doute en rêve, le spectacle de pareilles fêtes sur la place de son village, au milieu des siens...

La deuxième séance se propose d'agrémenter notre soirée du 15 Août, par l'évocation d'une "corrida endiablée". L'arène est installée avec des mats et des guirlandes. Des camarades à l'échine souple drapés de couvertures, une tête énorme artistement façonnée, une queue frétilante et voilà un "toro" fort présentable, fougueux à souhait, dont les cornes menaçantes font plus d'une fois frissonner les spectateurs. Des razeteurs, esquivant la charge, arrachent la cocarde collée au front de la bête. Toréadors et picadors vêtus de costumes somptueux excitent l'animal et plantent les banderilles. La mise à mort, exécutée dans les règles par un matador plein de superbe, provoque de vigoureux applaudissements. Un incident inédit, le franchissement des gradins par notre facétieux toro provoque une véritable panique. Le spectacle aidant, plus d'un méridional se sent vibrer au souvenir de ces corridas locales. Et chez les autres, cette scène n'augmente-t-elle pas l'attrait d'une véritable course?

Un seul regret, c'est que nous n'ayons pas disposé d'une musique puissante pour soutenir un tel programme.

Félicitons - nous de ces succès, le Kommando 38 regroupé est bien parti. Malgré quelques difficultés encore à vaincre, nous aurons sans doute quelques beaux spectacles cet hiver.

André Perreau.

